



Baccalauréat Professionnel « Métiers de la Mode - Vêtement »

Présentation

Immédiatement après la 3ème.

Le Baccalauréat professionnel propose une formation en 3 ans :

Seconde - Première - Terminale professionnelle

Organisation des études

Durant ce parcours en 3 ans, les élèves passeront la certification intermédiaire BEP « Métiers de la Mode Vêtements » en classe de 1ère.

Les bons résultats (mention au bac) et l'assiduité de l'élève faciliteront l'accès en BTS.

Objectifs de la formation

A partir de l'idée ou du projet du concepteur créateur, le titulaire du diplôme réalise un prototype destiné à être reproduit en série limitée ou en grand nombre. Il procède à un échantillonnage, choisit les matières ou matériaux appropriés, établit le planning de fabrication et calcule un prix prévisionnel.

Il maîtrise les différentes étapes de réalisation d'un modèle : technique du moulage, patronage, techniques de coupe, montage et finitions.

La formation porte notamment sur la connaissance :

- des produits, des matériaux (textiles naturels, synthétiques, cuirs, fourrures..),
- des matériels (de conception, de coupe, de fabrication et de finitions),
- des processus et procédés de fabrication (patron, coupe, assemblage, montage des tissus...),
- de la gestion, l'histoire du costume et de la mode et l'expression graphique.

CONTENU DE LA FORMATION

Enseignement général

Français - Histoire Géographie - Education à la citoyenneté
Mathématiques - Sciences Physiques - Chimie
Langue Vivante (Anglais)
Education Physique et Sportive
Education artistique - Arts appliqués

50%

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité

Enseignements professionnels
Economie et gestion
Prévention - Santé - Environnement
Activités de projet
Accompagnement personnalisé

50%

TOTAL HEBDOMADAIRE (horaires donnés à titre indicatif)

33 h



FORMATION EN ENTREPRISE

Des Périodes de Formation en Milieu Professionnel à hauteur de **6 semaines** de découverte des métiers de la filière correspondant au diplôme préparé est programmé en classe de seconde ; suivront **16 semaines** sur les deux autres années de formation.

L'élève doit élaborer un dossier professionnel et il détaille notamment une tâche accomplie dans chaque entreprise. Les périodes de formation en entreprise et le dossier professionnel font l'objet d'une évaluation qui est prise en compte lors de la délivrance du diplôme.